Appel à propositions 2019 : programme incitatif

Le conseil de la FR Bio-Environnement et Santé a décidé d'allouer un budget de 35 à 50k€ pour la mise en bouturage de **projets de recherche transversaux à la Fédération**, pour susciter de **nouvelles collaborations** entre UMRs et/ou favoriser les développements technologiques sur les plateformes et centres de ressources de la FR. Le budget maximal des projets est de 5 k€.

Le critère d'évaluation considéré est la mise en place d'une collaboration entre au moins deux entités (UMRs ou plateforme) de la FR autour d'un **projet innovant** s'intégrant dans ces 4 axes thématiques :

- **Biostatistique, biomathématique et bioinformatique**
- **Fonctionnement des écosystèmes**
- **Génomique épigénomique, évolutives et fonctionnelles**
- **Interactions multi-organismes**

Suite à la proposition de la Fondation Pierre Vérots de développer des interactions scientifiques avec la FR seront éligibles des projets impliquant une ou deux UMRs avec la Fondation Pierre Vérots.

Critères de recevabilité :

- Noms et signatures des participants (statut, affiliation) incluant les personnels techniques des plateformes de la FR. Le projet doit être porté par un personnel permanent.
- Signatures et avis des responsables des plateformes impliquées et le cas échéant du responsable scientifique de la Fondation Pierre Vérots.
- Le projet doit préciser ou expliciter :
  1) les objectifs scientifiques (défis et verrous)
  2) les moyens de lever les verrous
  3) le caractère innovant du projet
  4) l'intérêt de la collaboration entre partenaires
  5) le détail de la nature de l'implication de chaque partenaire (distinction entre prestation et développement)
  6) le budget (les gratifications de stagiaire ne seront pas considérées) et le calendrier de l'exécution du projet seront présentés en annexe du dossier.
- Le projet (maxi 2 pages) devra être présenté au format pdf.

Date limite de dépôt : lundi 10 décembre 2018 au soir
Adresse de dépôt : catherine.michel@univ-lyon1.fr

Les bénéficiaires de financement présenteront le résultat de leurs travaux oralement ou sous forme de posters auprès des membres de la FR BioEnviS.

Calendrier de la campagne
18/10/2018 : lancement AAP
10/12/2018: dépôt des dossiers
12/12/2018 : affectation des dossiers par évaluateur
13/12/2018 : transmission des dossiers aux évaluateurs
07/01/2019 : retour des évaluations
10/01/2019 : Conseil de la FR BioEnviS

DESCRIPTION DES PARTICIPANTS

Laboratoire ou plateforme	Nom, Prénom	Statut, affiliation	Signatures
Porteur du projet			

Membres du projet			

SIGNATURE RESPONSABLE PLATEFORME	AVIS

SIGNATURE FONDATION PIERRE VEROTS	AVIS

DESCRIPTION DU PROJET
(2 pages maximum)

Titre du projet
Axe transversal :
Ou autre thématique (4 ou 5 mots clés) :

1) Objectifs scientifiques (défis et verrous)

2) Moyens de lever les verrous

3) Caractère innovant du projet

4) Intérêt de la collaboration entre partenaires

5) Détail de la nature de l'implication de chaque partenaire. Si plateforme impliquée préciser s'il s'agit de prestations ou de développement.

ANNEXE au projet : titre

1) Budget prévisionnel

2) Calendrier d'exécution du projet

Pour information
fiche d'évaluation

FR BioEnviS : AAP Recherche 2019

FICHE EVALUATION PROJET

Nom du projet :
Porteur du projet : xxxx (UMR)
Membres du projet : xxxx (UMR), xxxx (UMR), xxxx (plateforme)

Notation
0. insuffisant – présentant de sérieuses faiblesses – informations insuffisantes au niveau
1. bien – prometteur – améliorations nécessaires
2. très bien – répondant à l'ensemble des critères – améliorations encore possibles
3. excellent – excellent – améliorations marginales

Pertinence de l'approche et/ou caractère innovant notation 0 à 3	Développement technologique/Faisabilité notation 0 à 3	Nouveautés des interactions entre les partenaires notation 0 à 3	Total notes /9
3	1	2	6
Commentaire	Commentaire	Commentaire	

Commentaire général (transmis au porteur de projet)